

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

Le Nay - Técou

BP 80133

81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Travaux de réfection de l'étanchéité et installation photovoltaïque sur le toit terrasse de l'école de Crins de Graulhet

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché ordinaire pour le lot 1 et Marché(s) à tranche(s) pour le lot 2

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

École Crins de Graulhet

Code NUTS : FRJ27

CPV global à la consultation

CPV principal : 45320000-6 Travaux d'isolation

CPV propre à chaque lot

lot n°1 : CPV principal : 45320000-6 Travaux d'isolation

lot n°2 : CPV principal : 09331200-0 Modules solaires photovoltaïques

Les prestations sont traitées à prix unitaires. Les prix sont fermes et actualisables.

Le marché a une durée prévisionnelle globale de 12 mois.

Lot 1, délai global de 6 mois

Lot 2 démarrage à la réception du lot 1 pour une durée de 6 mois

Lot n°2 :

Tranche ferme : Installation centrale photovoltaïque

Tranche optionnelle n°1 : Contrat de maintenance (Durée 2 ans)

Le délai d'affermissement de 12 mois de la tranche optionnelle n°1 a pour point de départ : la fin de la tranche ferme

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Réfection étanchéité des 2 carrés côté piscine et parking école élémentaire de Crins

Lot n°2 Installation centrale photovoltaïque école primaire de Crins

A noter que :

- pour le lot n°1, un plan du bâtiment avec la matérialisation des deux carrés en question sera fourni

Variantes :

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Retenue de garantie :

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %
Cette retenue de garantie ne peut être remplacée que par une garantie à première demande.

Avance :

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.
Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Conditions relatives au marché :

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget communautaire. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée. Unité monétaire utilisée : euro. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentations associés.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : MAPA ouvert**Visite sur site**

Visite sur site obligatoire

Détails sur la visite :**Lot 1 :**

Chaque candidat devra obligatoirement s'être rendu sur le site, préalablement à la remise de l'offre, afin de reconnaître les lieux ou les locaux où les prestations doivent se dérouler. L'absence de visite par le candidat rend son offre irrégulière. Pour pouvoir faire la visite, les candidats devront s'adresser au plus tôt à :
Philippe LASCAUX au 07 85 74 95 90 ou par courriel à : philippe.lascaux@gaillac-graulhet.fr, afin de réaliser la visite prévue sur l'un des créneaux suivants :

le 14/05/2024 à 14h30 et le 23/05/2024 de 14 h à 17 h à l'école de Crins à Graulhet

Chaque concurrent devra obligatoirement joindre le certificat de visite à son offre.

Lot 2 :

Chaque candidat devra obligatoirement s'être rendu sur le site, préalablement à la remise de l'offre, afin de reconnaître les lieux ou les locaux où les prestations doivent se dérouler. L'absence de visite par le candidat rend son offre irrégulière. Pour pouvoir faire la visite, les candidats devront s'adresser au plus tôt à :
Nelly Rodrigues au 07 86 65 00 12 ou par courriel à : nelly.rodrigues@gaillac-graulhet.fr afin de réaliser la visite prévue sur l'un des créneaux suivants :

le 14/05/2024 à 14h30 et le 23/05/2024 de 14 h à 17 h à l'école de Crins à Graulhet

Chaque concurrent devra obligatoirement joindre le certificat de visite à son offre.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

En ce qui concerne le lot n°1 :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.
2. Critère Valeur technique pondéré à 60 sur 100 points.
 - 2.1. Sous-critère Organisation du chantier pondéré à 15 sur 60 points.
 - 2.2. Sous-critère Qualité des matériaux, matériels et fournitures proposés pondéré à 40 sur 60 points.
 - 2.3. Sous-critère Démarche environnementale pondéré à 5 sur 60 points.

En ce qui concerne le lot n°2 :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.
2. Critère Valeur technique pondéré à 45 sur 100 points.
 - 2.1. Sous-critère Qualité des matériaux pondéré à 20 sur 45 points.
 - 2.2. Sous-critère Disponibilité des pièces détachées pondéré à 10 sur 45 points.
 - 2.3. Sous-critère Fiche technique d'installation et utilisation des fournitures pondéré à 5 sur 45 points.
 - 2.4. Sous-critère Garantie des panneaux et des micro-onduleurs pondéré à 5 sur 45 points.
 - 2.5. Sous-critère Performance des panneaux et micro-onduleurs pondéré à 5 sur 45 points.
3. Critère Cohérence du phasage travaux du lot 2 suite à réalisation des prestations du lot 1, réactivité pondéré à 10 sur 100 points.
4. Critère Démarche environnementale pondéré à 5 sur 100 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : **24-16-PAT**

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/05/2024

Date limite de réception des offres : **31/05/2024 à 12:00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres :

La transmission des offres se fait obligatoirement par **voie électronique** via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- **Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :**

Via la consultation sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

- **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) -
Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr